



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Plan ministériel 2025-2026

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P.,
député
Ministre des Finances et du Revenu national

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2025. Tous droits réservés.

Toute demande de permission pour reproduire ce document en tout ou en partie doit être adressée au ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

N° de cat. F1-54F-PDF
ISSN : 2371-7599

Plan ministériel 2025-2026 du ministère des Finances Canada : En un coup d'œil

Un plan ministériel décrit les priorités, les plans et les coûts associés d'un ministère pour les trois prochains exercices.

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Principales priorités

Les priorités absolues du ministère des Finances Canada pour 2025-2026 sont les suivantes :

- Saine gestion financière
- Croissance économique inclusive et durable
- Cadre de politique sociale solide
- Mobilisation internationale efficace

Faits saillants

En 2025-2026, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour le ministère des Finances Canada (le Ministère) sont de 149 839 931 447 dollars (dont 149 485 137 579 dollars pour les programmes législatifs, notamment les transferts aux autres ordres de gouvernement) et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 977. Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les dépenses et les ressources humaines du Ministère, consultez la [section Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

Un résumé des réalisations prévues pour le Ministère en 2025-2026 selon son cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui permettent de mesurer les progrès menant vers l'atteinte de ces résultats.

Responsabilité essentielle 1 : Politiques économique et budgétaire

Dépenses prévues : 149 785 347 525 dollars (dont 149 485 137 579 dollars pour les programmes législatifs, notamment les transferts aux autres ordres de gouvernement)

Ressources humaines prévues : 714

Résultats ministériels :

- Les Canadiens profitent d'une croissance économique plus forte, plus durable et inclusive qui contribue à un niveau de vie plus élevé.
- Les finances publiques du Canada sont saines, viables et inclusives.
- Le Canada a un régime fiscal équitable et concurrentiel.
- Le Canada a un secteur financier solide.
- Les exigences d'emprunt du gouvernement du Canada sont comblées à un coût faible et stable pour appuyer une gestion efficace de la dette fédérale au nom des Canadiens.
- Le gouvernement du Canada appuie de façon efficace les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones.
- Le Canada maintient son leadership et sa participation dans le monde et renforce ses relations commerciales.

Le Ministère est responsable de la gestion globale de l'économie canadienne. Cette responsabilité comprend la préparation du budget fédéral annuel, l'établissement des politiques budgétaire et économique globales, ainsi que la prestation de conseils au gouvernement au sujet de politiques fiscales et tarifaires. Le Ministère fournit également des conseils sur les mesures sociales, les questions de sécurité, la stabilité du secteur financier et les engagements internationaux du Canada.

En 2025-2026, le Ministère continuera d'appuyer le ministre des Finances et du Revenu national en vue de faire progresser les priorités du gouvernement, et il entend obtenir des résultats pour la population canadienne dans les domaines suivants :

Saine gestion financière

- Appuyer la gestion responsable du budget fédéral et de la dette fédérale par le gouvernement en fournissant des analyses et des conseils compatibles avec la préservation de l'avantage du faible endettement du Canada.
- Élaborer des conseils et des propositions stratégiques pour améliorer l'équité, l'efficacité et la compétitivité du régime fiscal du Canada.
- Poursuivre l'élaboration et le soutien de politiques axées sur la gestion efficace des investissements de l'État, ainsi que sur la dette et les réserves de change du gouvernement fédéral.

Croissance économique inclusive et durable

- Appuyer le programme du gouvernement en ce qui concerne les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, en protégeant les intérêts du Canada et en améliorant les relations commerciales mutuellement avantageuses avec les États-Unis.
- Collaborer avec les provinces et les territoires à l'élimination des obstacles au commerce intérieur et au renforcement de l'union économique du Canada.
- Faire progresser les mesures stratégiques avec des partenaires nationaux et internationaux afin de protéger la population canadienne contre les risques en évolution rapide qui sont liés à l'intégrité et à la sécurité du secteur financier, comme le blanchiment d'argent.
- Élaborer des options stratégiques et fournir des conseils pour promouvoir un secteur des affaires concurrentiel, renforcer les chaînes d'approvisionnement clés et protéger les intérêts économiques du Canada.
- Collaborer avec les ministères et d'autres organismes centraux à l'élaboration de politiques qui appuient la formation axée sur les compétences, la participation au marché du travail, le système d'immigration du Canada et le commerce intérieur.
- Favoriser la réconciliation économique avec les peuples autochtones en collaboration avec d'autres ministères grâce à la prestation de conseils sur l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent la participation économique des Autochtones.
- Renforcer une croissance économique inclusive qui appuie les efforts du gouvernement visant à atteindre ses objectifs climatiques et à accélérer la transition vers une économie carboneutre au plus tard en 2050.
- Achever la mise en œuvre de l'ensemble des crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre du Canada pour appuyer les technologies d'énergie propre et de décarbonation au pays.

- Fournir des conseils stratégiques visant à assurer un secteur financier stable, résilient et novateur qui continue de répondre aux besoins de la population canadienne, dont les particuliers et les entreprises.

Cadre de politique sociale solide

- Continuer de gérer les principaux programmes de paiements de transfert aux provinces et aux territoires.
- Continuer de travailler avec les ministères et d'autres organismes centraux afin de rendre la vie plus abordable au Canada, notamment par la mise en œuvre d'initiatives comme le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le Régime canadien de soins dentaires, et les améliorations au Programme canadien d'aide financière aux étudiants et à la réponse du Canada à l'égard du logement.
- Collaborer avec les autres ministères et organismes centraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que les partenaires et les gouvernements autochtones en vue d'élaborer des propositions stratégiques qui répondent aux priorités du gouvernement visant à faire progresser la réconciliation et d'autres questions de politique sociale.

Mobilisation internationale efficace

- Contribuer à la gestion efficace des relations commerciales et économiques canado-américaines.
- Collaborer avec des partenaires internationaux et des organisations internationales pour assurer une réponse multilatérale forte, coordonnée et efficace à la guerre menée par la Russie en Ukraine et aux conflits au Moyen-Orient, et maintenir une économie mondiale forte et stable.
- Soutenir le leadership et la participation du Canada à l'échelle mondiale, y compris des relations commerciales solides et sûres.
- Collaborer avec des partenaires internationaux et d'autres ministères pour faire progresser les priorités et les produits livrables clés dans le cadre de la présidence canadienne du G7 en 2025 et du leadership du volet financier du G7.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les [politiques économique et budgétaire](#) dans le plan complet.

Plan ministériel 2025-2026 du ministère des Finances Canada

Sur cette page :

- [De la part du ministre des Finances et du Revenu national](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Politiques économique et budgétaire](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État condensé prospectif des opérations](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

De la part du ministre des Finances et du Revenu national

Je suis heureux de présenter le Plan ministériel 2025-2026 du ministère des Finances Canada, qui offre une analyse économique et budgétaire de qualité ainsi que des conseils spécialisés à l'égard des nombreuses politiques budgétaires et économiques qui soutiennent le travail effectué par le gouvernement au service de la population canadienne.

Pour l'ensemble de 2024, l'inflation s'est maintenue dans la fourchette cible de la Banque du Canada, et la stabilité des prix s'est rétablie. Au cours de la prochaine année, le gouvernement travaillera à définir une nouvelle relation avec les États-Unis en ce qui a trait à l'économie et à la sécurité, pour bâtir une économie canadienne plus forte, faire baisser le coût de la vie et assurer la sécurité de nos communautés.

Le gouvernement travaillera aussi à catalyser des investissements qui soutiendront la création d'emplois bien rémunérés et pourront résister à des chocs ultérieurs.

Ce travail sera réalisé de concert avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour stimuler les investissements qui contribueront à renforcer le pays et à soutenir la mission fondamentale du gouvernement visant à bâtir une économie forte et unie – l'économie la plus forte du G7.

J'ai bien hâte de faire progresser notre plan économique ambitieux à long terme et de continuer à bâtir un avenir plus prospère pour les Canadiennes et les Canadiens.



L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre des Finances et du Revenu national

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Politiques économique et budgétaire](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle 1 : Politiques économique et budgétaire

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Le ministère des Finances Canada (le Ministère) est déterminé à élaborer le budget fédéral et des mises à jour économiques et budgétaires, de même qu'à fournir des analyses et des conseils au gouvernement du Canada sur la politique économique, budgétaire et sociale, les relations fédérales-provinciales, y compris les paiements de transfert et d'impôt, le secteur financier, la politique fiscale, ainsi que les finances et les échanges internationaux.

Répercussions sur la qualité de vie

Le [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#) est un outil analytique utilisé pour mesurer le bien-être des personnes. Lancé dans le budget de 2021, il vise à mesurer ce qui compte le plus pour les Canadiennes et les Canadiens, en tenant compte des facteurs sociaux, sanitaires et environnementaux en plus du bien-être matériel. Il permet au gouvernement fédéral de déterminer les priorités stratégiques et d'améliorer la prise de décisions et la budgétisation fondées sur des données probantes.

Le cadre se compose de 84 indicateurs organisés en cinq domaines : la prospérité, la santé, la société, l'environnement et la saine gouvernance. La responsabilité essentielle du Ministère de fournir des conseils judicieux en matière de politiques économique et budgétaire au gouvernement du Canada contribue à un certain nombre d'indicateurs : la confiance à l'égard des institutions, le produit intérieur brut (PIB) par habitant, l'emploi et le revenu des ménages.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du Ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées en 2025-2026 pour les politiques économique et budgétaire. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Résultat ministériel – La population canadienne profite d’une croissance économique plus forte, plus durable et inclusive qui contribue à un niveau de vie plus élevé

Le tableau 1 fournit un résumé de l’objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous les politiques économique et budgétaire.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d’atteinte de la cible
1.1 Produit intérieur brut (PIB) par habitant (classement parmi les pays de l’Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE])	2021-2022 : 15 ^e rang parmi les 38 pays de l’OCDE (année civile 2021) 2022-2023 : 15 ^e rang parmi les 38 pays de l’OCDE (année civile 2022) 2023-2024 : 15 ^e rang parmi les 38 pays de l’OCDE (année civile 2023)	Se classe parmi les 15 premiers pays de l’OCDE ayant le PIB par habitant le plus élevé	Mars 2026
1.2 Taux d’emploi parmi la population âgée de 15 à 64 ans (classement parmi les pays de l’OCDE)	2021-2022 : 14 ^e rang parmi les 38 pays de l’OCDE (année civile 2021) 2022-2023 : 12 ^e rang parmi les 38 pays de l’OCDE (année civile 2022) 2023-2024 : 12 ^e rang parmi les 38 pays de l’OCDE (année civile 2023)	Se classe parmi les 15 premiers pays de l’OCDE ayant le taux d’emploi le plus élevé	Mars 2026
1.3 Revenu réel disponible dans l’ensemble des groupes de revenu ¹	2021-2022 : Atteint ² 2022-2023 : Atteint ³ 2023-2024 : Atteint ⁴	Large répartition de la croissance dans l’ensemble des groupes de revenu ⁵	Mars 2026
1.4 Quantité d’émissions annuelles de gaz à effet de serre du Canada (Mt d’équivalent CO ₂)	2021-2022 : 686 Mt d’équivalent CO ₂ en 2020 – 9,9 % sous le niveau de 2005.	Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d’ici 2030 ⁶	Mars 2026 ⁷

¹ L’indicateur 1.3 permet de mesurer la croissance du revenu disponible des ménages corrigée en fonction de l’inflation, selon la moyenne des cinq années précédentes, dans cinq groupes de revenu allant de la tranche inférieure de 20 % à la tranche supérieure de 20 %. Le revenu du ménage est corrigé en fonction de sa taille, en divisant le revenu par la racine carrée de la taille.

² D’après les données les plus récentes disponibles, les taux de croissance du revenu pour le rapport de 2021-2022 étaient les suivants : tranche inférieure de 20 % : croissance de 5,3 %; deuxième tranche de 20 % : croissance de 2,9 %; tranche médiane de 20 % : croissance de 1,8 %; quatrième tranche de 20 % : croissance de 1,6 %; tranche supérieure de 20 % : croissance de 0,7 %.

³ D’après les données les plus récentes disponibles, les taux de croissance du revenu pour le rapport de 2022-2023 étaient les suivants : tranche inférieure de 20 % : croissance de 3,5 %; deuxième tranche de 20 % : croissance de 2,6 %; tranche médiane de 20 % : croissance de 1,8 %; quatrième tranche de 20 % : croissance de 1,5 %; tranche supérieure de 20 % : croissance de 1,3 %.

⁴ D’après les données les plus récentes disponibles, les taux de croissance du revenu pour le rapport de 2023-2024 étaient les suivants : Tranche inférieure de 20 % : croissance de 1,4 %; deuxième tranche de 20 % : croissance de 1,7 %; tranche médiane de 20 % : croissance de 1,2 %; quatrième tranche de 20 % : croissance de 0,9 %; tranche supérieure de 20 % : croissance de 0,9 %.

⁵ La cible de cet indicateur est atteinte si la croissance annuelle du revenu disponible réel est positive pour l’ensemble des cinq quintiles de revenu.

⁶ Niveau de référence : 761 Mt d’équivalent CO₂ en 2005.

⁷ La cible du Canada en matière d’émissions de gaz à effet de serre doit être atteinte d’ici 2030. Toutefois, le Ministère rend compte annuellement de ses progrès vers l’atteinte de cette cible.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
	2022-2023 : 698 Mt d'équivalent CO ₂ en 2021. 8,3 % sous le niveau de 2005. 2023-2024 : 708 Mt d'équivalent CO ₂ en 2022. 7,0 % sous le niveau de 2005.		

Tableau 2 : Résultat ministériel – Les finances publiques du Canada sont saines, viables et inclusives

Le tableau 2 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous les politiques économique et budgétaire.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
2.1 Ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB)	2021-2022 : Atteint 2022-2023 : Atteint 2023-2024 : Atteint	Stable à moyen terme (défini comme la fin de la période de projection de cinq ans pour le budget)	Mars 2026
2.2 Le budget fédéral annuel comprend une évaluation des répercussions des nouvelles dépenses et mesures afférentes aux revenus sur les divers groupes de personnes	2021-2022 : Atteint, voir le Rapport sur les répercussions du budget de 2022 2022-2023 : Atteint, voir le Rapport sur les répercussions du budget de 2023 2023-2024 : Atteint, voir le Rapport sur les répercussions du budget de 2024	Présence d'un énoncé clair ⁸ relatif aux genres dans le document annuel du budget, lequel présente les répercussions des mesures budgétaires dans une perspective relative aux genres	Mars 2026
2.3 Ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques au PIB ⁹	2021-2022 : Atteint 2022-2023 : Atteint 2023-2024 : Atteint	Faible en fonction des normes internationales définies par rapport aux pays du G7	Mars 2026

Tableau 3 : Résultat ministériel – Le Canada a un régime fiscal équitable et compétitif

Le tableau 3 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous les politiques économique et budgétaire.

⁸ Les budgets de 2022, 2023 et 2024 comprennent chacun un « énoncé clair relatif aux genres » appelé Énoncé et rapport sur les répercussions sur le genre, la diversité et l'inclusion, dans lequel les répercussions des mesures budgétaires sont présentées à la fois dans une perspective d'égalité des genres et de diversité.

⁹ Les « administrations publiques » d'un pays comparables à l'échelle internationale comprennent les gouvernements nationaux, infranationaux et locaux, ainsi que les caisses de sécurité sociale. Dans le cas du Canada, il s'agit des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, des administrations locales et des gouvernements autochtones, auxquels s'ajoutent le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
3.1 Impôts sur le revenu du travail	2021-2022 : Atteint 2022-2023 : Atteint 2023-2024 : Atteint ¹⁰	Inférieur à la moyenne du G7	Mars 2026
3.2 Taux d'imposition sur de nouveaux investissements des entreprises	2021-2022 : Atteint 2022-2023 : Atteint 2023-2024 : Atteint ¹¹	Inférieur à la moyenne du G7	Mars 2026

Tableau 4 : Résultat ministériel – Le Canada dispose d'un secteur financier solide

Le tableau 4 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous les politiques économique et budgétaire.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
4.1 Pourcentage de grandes organisations internationales et d'agences de notation qui octroient une cote favorable au cadre de politique financière du Canada ¹²	2021-2022 : 100 % 2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 %	100 %	Mars 2026
4.2 Ancien indicateur (2024-2025 et années antérieures) Cote du secteur financier du Canada dans le <i>Rapport sur la</i>	2021-2022 : Données non disponibles 2022-2023 : Données non disponibles 2023-2024 : Données non disponibles	Supérieur à la moyenne du G7	Sans objet

¹⁰ Pour les huit types de familles retenus par l'OCDE, l'écart fiscal moyen du Canada (en % des coûts de main-d'œuvre) était inférieur à la moyenne du G7 en 2023 :

Type de famille (% des revenus moyens)	Écart fiscal moyen Canada/G7
Personne célibataire (67 %) sans enfant	30,3/34,1
Personne célibataire (100 %) sans enfant	31,9/38,0
Personne célibataire (167 %) sans enfant	35,4/42,9
Personne célibataire (67 %) avec deux enfants	6,4/17,5
Couple à un seul salaire (100 %/0 %) avec deux enfants	21,5/28,8
Couple à deux salaires (100 %/67 %) avec deux enfants	28,8/32,5
Couple à deux salaires (100 %/100 %) avec deux enfants	30,7/35,0
Couple à deux salaires (100 %/67 %) sans enfant	31,2/36,3

¹¹ Le taux effectif marginal d'imposition du Canada sur les nouveaux investissements des entreprises pour 2023 était de 13,0 %, un pourcentage inférieur à la moyenne du G7, qui se situait à 23,0 %.

¹² Selon les principaux énoncés récapitulatifs issus des publications courantes des principales organisations internationales et des principales agences de notation, publiées au cours de l'exercice.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
<i>compétitivité mondiale</i> du Forum économique mondial ¹³			
4.2 Nouvel indicateur (2025-2026 et années ultérieures) Classement de la stabilité financière du Canada selon les indices de stabilité financière créés par des agences de notation de calibre mondial ¹⁴	2021-2022 : Sans objet 2022-2023 : Sans objet 2023-2024 : Sans objet	Supérieur à la moyenne du G7	Mars 2026

Tableau 5 : Résultat ministériel – Les exigences d’emprunt du gouvernement du Canada sont comblées à un coût faible et stable pour appuyer une gestion efficace de la dette fédérale au nom de la population canadienne

Le tableau 5 fournit un résumé de l’objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous les politiques économique et budgétaire.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
5.1 Pourcentage des exigences d’emprunt du gouvernement qui ont été comblées au cours de l’exercice	2021-2022 : 100 % 2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 %	100 %	Mars 2026
5.2 Cote souveraine du Canada	2021-2022 : Le Canada était au 2 ^e rang du G7, à égalité avec les États-Unis 2022-2023 : Le Canada était au 2 ^e rang du G7, à égalité avec les États-Unis 2023-2024 : Le Canada figurait au deuxième rang des pays les mieux classés du G7, après l’Allemagne.	Égale ou supérieure à la moyenne du G7	Mars 2026

¹³ Le Forum économique mondial n’a pas publié les classements comparatifs des pays sur l’indice de compétitivité mondiale depuis 2020. Pour l’année de déclaration 2025-2026, le Ministère a remplacé cet indicateur par l’indicateur suivant : Classement de la stabilité financière du Canada selon les indices de stabilité financière créés par les principales agences de notation mondiales.

¹⁴ À compter de l’année de déclaration 2025-2026, cet indicateur remplacera l’indicateur : Cote du secteur financier du Canada dans le Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial.

Tableau 6 : Résultat ministériel - Le gouvernement du Canada appuie de façon efficace les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones

Le tableau 6 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous les politiques économique et budgétaire.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
6.1 La mesure dans laquelle des programmes de transfert législatifs du gouvernement fédéral exécutés en temps opportun aident et appuient les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de la prestation de services publics importants, y compris des soins de santé accessibles et de qualité	2021-2022 : 5 2022-2023 : 5 2023-2024 : 5	5 (tous les paiements examinés étaient exacts; tous les paiements aux gouvernements provinciaux et territoriaux avaient été effectués dans les délais prévus) ¹⁵	Mars 2026
6.2 Ancien indicateur (2024-2025 et années antérieures) Mesure dans laquelle les enjeux liés aux paiements qui sont soulevés relativement aux accords fiscaux avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones sont réglés ¹⁶	2021-2022 : Sans objet ¹⁷ 2022-2023 : Sans objet ¹⁷ 2023-2024 : 1 (entièrement réglé)	Deux au maximum (les enjeux sont réglés la plupart du temps) ¹⁸	Sans objet
6.2 Nouvel indicateur (2024-2025 et années ultérieures) Pourcentage de problèmes de paiement découlant d'accords fiscaux conclus avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones qui sont réglés ¹⁹	2021-2022 : Sans objet 2022-2023 : Sans objet 2023-2024 : Sans objet	Plus de 50 % des problèmes de paiement sont réglés	Mars 2026

¹⁵ L'unité de mesure est une échelle composée de cinq niveaux : 1 – Inférieur ou égal à 96 % du temps; 2 – 97 % du temps; 3 – 98 % du temps; 4 – 99 % du temps; 5 – 100 % du temps. Pour que la cible de cet indicateur soit atteinte, il faut avoir obtenu le niveau 5 (100 % du temps) pour chacun des éléments suivants :

- 1) Pourcentage de paiements examinés qui étaient exacts.
- 2) Pourcentage des paiements qui ont été versés aux gouvernements provinciaux et territoriaux dans les délais exigés.

¹⁶ Pour l'année de déclaration 2025-2026, le Ministère a remplacé cet indicateur par l'indicateur : Pourcentage des enjeux liés aux paiements découlant des accords fiscaux conclus avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones qui sont réglés.

¹⁷ Les données de cet indicateur sont présentées tous les trois ans pour les enjeux liés aux paiements survenus durant la période précédente de trois ans. Cet indicateur a été présenté pour la dernière fois en 2022-2023 dans le cadre des périodes de rapport 2018-2019 à 2020-2021. Les résultats des exercices 2021-2022 et 2022-2023 seront inclus dans la prochaine période de rapport de trois ans.

¹⁸ L'unité de mesure est une échelle normative composée de quatre niveaux : 1) Entièrement réglés, 2) Réglés la plupart du temps, 3) Partiellement réglés et 4) Non réglés.

¹⁹ À compter de l'année de déclaration 2025-2026, cet indicateur remplacera l'indicateur : Mesure dans laquelle les enjeux liés aux paiements qui sont soulevés relativement aux accords fiscaux avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones sont réglés.

Tableau 7 : Résultat ministériel - Le Canada maintient son leadership et sa participation sur la scène mondiale et approfondit ses relations commerciales

Le tableau 7 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous les politiques économique et budgétaire.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
7.1 Cote globale du Canada selon les indicateurs de facilitation du commerce de l'OCDE ²⁰	2021-2022 : Données non disponibles 2022-2023 : 1,81 ²¹ 2023-2024 : Données non disponibles	Note de 1,7 ou plus ²²	Mars 2026
7.2 Mesure dans laquelle les priorités canadiennes sont prises en compte dans les initiatives de diverses institutions financières internationales (IFI) auxquelles le ministère des Finances a fourni des ressources	2021-2022 : Atteint 2022-2023 : Atteint 2023-2024 : Atteint ²³	Note de 4 ou plus ²⁴	Mars 2026

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du ministère des Finances Canada figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux politiques économique et budgétaire en 2025-2026.

Principale priorité n° 1 : Saine gestion financière

Résultat ministériel : Les finances publiques du Canada sont saines, viables et inclusives.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Gérer la préparation du budget fédéral et des mises à jour économiques et budgétaires.
- Poursuivre la mise en œuvre des plans budgétaires du gouvernement du Canada, y compris une nouvelle approche budgétaire à l'égard des dépenses en capital et des dépenses quotidiennes de fonctionnement.

²⁰ Cet indicateur est mis à jour périodiquement, mais pas annuellement. Le Ministère envisage d'utiliser un autre indicateur pour étayer ses rapports annuels.

²¹ Selon les données disponibles les plus récentes (2022).

²² L'indicateur global est composé de 11 indicateurs de la facilitation des échanges (TFI), tels que la disponibilité de l'information, les droits et frais et les procédures d'appel. Chaque TFI est évalué selon une échelle de 0 à 2, où : 2 désigne le meilleur rendement pouvant être atteint. Les 11 indicateurs de la facilitation des échanges (TFI) nécessaires pour déterminer la valeur de cet indicateur de résultats ministériels sont mis à jour périodiquement, mais pas annuellement.

²³ En 2023-2024, des IFI auxquelles le ministère des Finances a fourni des ressources ont mis en œuvre certaines mesures qui correspondent aux priorités internationales du Canada, notamment : un soutien accru à l'Ukraine; des mesures renforcées visant à soutenir les pays en développement dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets; des mesures pour déployer leur capital existant de façon plus efficace.

²⁴ La note est une évaluation selon une échelle de rendement normative de 1 à 5, où : 1 indique une priorité qui n'est pas reflétée par l'instrument de financement institutionnel auquel les ressources ont été fournies; 5 indique une priorité qui est entièrement reflétée par l'instrument de financement institutionnel auquel les ressources ont été fournies. La note finale correspond à la moyenne de toutes les notes des institutions/instruments de financement évalués.

- Élaborer des conseils avisés en matière de politique fondés sur une évaluation de la situation économique actuelle et future et une saine planification budgétaire.
- Entreprendre un examen des engagements de passifs éventuels, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Appuyer la mise en œuvre d'investissements ciblés pour améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens en bâtissant une société plus forte, plus écologique, plus résiliente et plus durable.
- Gérer le programme de gestion de la dette du gouvernement afin de maintenir le bon fonctionnement des marchés des titres du gouvernement du Canada.
- Continuer de gérer efficacement le système de monnaie et les réserves de liquidités internationales du Canada.
- Mettre en œuvre le Cadre des obligations vertes du Canada mis à jour, notamment les émissions continues d'obligations vertes et envisager un cadre d'obligations durables, qui pourrait permettre l'émission d'obligations sociales ou de transition.

Résultat ministériel : Le Canada dispose d'un régime fiscal équitable et concurrentiel

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Élaborer des propositions qui amélioreront l'équité, la compétitivité et l'efficacité du régime fiscal du Canada et appuieront la mise en œuvre des mesures fiscales annoncées précédemment, y compris l'amélioration de l'intégrité du régime fiscal.
- Collaborer avec ses partenaires internationaux afin de veiller à ce que les grandes entreprises multinationales du monde paient une part d'impôt juste et cohérente sur les bénéfices réalisés dans un pays donné.
- Mettre en œuvre le nouveau cadre de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les transactions de cryptoactifs afin d'empêcher l'utilisation des technologies numériques pour éviter les exigences canadiennes en matière de déclaration fiscale transparente des investissements financiers.

Résultat ministériel : Les exigences d'emprunt du gouvernement du Canada sont comblées à un coût faible et stable pour appuyer une gestion efficace de la dette fédérale au nom de la population canadienne

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Gérer le programme de gestion de la dette du gouvernement afin de mobiliser un financement stable et à faible coût.
- Adapter la stratégie de gestion de la dette du gouvernement afin de répondre aux besoins économiques changeants du Canada et de soutenir la population et les entreprises canadiennes dans un contexte d'incertitude géopolitique accrue.

Principale priorité n° 2 : Croissance économique inclusive et durable

Résultat ministériel : La population canadienne profite d'une croissance économique plus forte, plus durable et inclusive qui contribue à un niveau de vie plus élevé

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Appuyer le programme du gouvernement en ce qui concerne les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, y compris répondre aux politiques américaines qui menacent les intérêts du Canada et chercher à améliorer les relations commerciales et économiques mutuellement avantageuses avec les États-Unis.

- Collaborer avec les provinces et les territoires à l'élimination des obstacles au commerce intérieur et au renforcement de l'union économique du Canada.
- Effectuer une analyse fondée sur des données probantes pour appuyer l'efficacité des politiques dans l'établissement d'une économie verte, équitable et forte qui soutient la prospérité dans l'intérêt de l'ensemble de la population canadienne.
- Continuer de collaborer avec les ministères et les autres organismes centraux pour stimuler la croissance économique inclusive à long terme. Cela comprend un accent sur les politiques qui favorisent la formation axée sur les compétences et la participation à la population active, y compris pour les groupes sous-représentés. L'appui stratégique au système d'immigration du Canada et à la sécurité des frontières, au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre sera également une priorité.
- Collaborer avec d'autres ministères pour faire progresser la réconciliation économique avec les peuples autochtones en tirant parti des mécanismes financiers et stratégiques disponibles qui favorisent la participation économique des Autochtones et augmentent l'accès à du capital abordable.
- Appuyer l'engagement du gouvernement à s'assurer que le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain soit exploité, et permettre au gouvernement de maximiser la valeur des ressources énergétiques du Canada. Il s'agit notamment de continuer de promouvoir les possibilités de participation économique significative au projet de Trans Mountain auprès des groupes autochtones, conformément à l'esprit de réconciliation.
- Favoriser une nouvelle relation financière avec les peuples autochtones en négociant des accords de compétence fiscale qui appuient la génération de revenus pour les gouvernements autochtones intéressés. Il s'agit notamment d'accroître les possibilités offertes aux administrations autochtones pour augmenter les recettes fiscales, par exemple, par l'élaboration d'un nouveau cadre de taxe de vente à valeur ajoutée sur le carburant, l'alcool, le cannabis, le tabac et les produits de vapotage.
- Appuyer les efforts du gouvernement visant à attirer des investissements mondiaux dans l'économie propre au Canada en achevant la mise en œuvre de la gamme de crédits d'impôt à l'investissement pour une économie propre.
- Collaborer avec les ministères et autres organismes centraux afin de faire progresser les politiques et les programmes qui favorisent le développement économique et rendent la vie plus abordable pour les Canadiennes et les Canadiens. Il s'agit notamment de mesures visant à soutenir les entreprises novatrices et en croissance ainsi que les secteurs traditionnels.
- Continuer à développer et à soutenir la mise en œuvre de politiques qui favorisent des relations équitables entre les entreprises et un marché commercial propice à la concurrence, à l'investissement et à la croissance.
- Collaborer avec des organismes fédéraux à la mise en œuvre de l'article 23 de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*. Il s'agira notamment de préparer et de publier un rapport annuel sur les principales mesures prises par l'administration publique fédérale afin de gérer ses possibilités et risques financiers liés aux changements climatiques.

Résultat ministériel : Le Canada dispose d'un secteur financier solide
 Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Formuler des conseils sur les stratégies relatives à l'assurance afin de combler les lacunes en matière de protection contre les catastrophes naturelles, comme les risques d'inondation et de tremblement de terre.
- Évaluer l'évolution du marché du logement et donner des conseils sur le système national de financement du logement, notamment à l'égard des difficultés hypothécaires, du soutien à l'accession à la propriété et des mesures d'encouragement à l'offre de logements.
- Faire progresser les mesures stratégiques avec des partenaires nationaux et internationaux afin de protéger la population canadienne contre les risques en évolution rapide qui sont liés à l'intégrité et à la sécurité du secteur financier, comme le blanchiment d'argent et les crimes graves qu'il permet, le financement du terrorisme, l'ingérence étrangère et le contournement des sanctions.
- Renforcer la viabilité des régimes de retraite du secteur privé sous réglementation fédérale.
- Conseiller le gouvernement sur la numérisation de l'argent en collaboration avec les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants.
- Mettre en œuvre un cadre bancaire axé sur les clients pour favoriser l'innovation et la concurrence dans le secteur financier et permettre aux petites et moyennes entreprises et aux consommateurs et consommatrices de communiquer en toute sécurité leurs données financières afin d'accéder à des services financiers axés sur les données qui les aideront à améliorer la gestion de leurs finances et leurs résultats financiers.
- Moderniser le système de paiements de détail, y compris la mise en œuvre d'un nouveau cadre de surveillance pour les fournisseurs de services de paiement, afin d'améliorer la fiabilité et la sécurité des services de paiement et d'appuyer l'élaboration d'options de paiement plus rapides, moins coûteuses et plus pratiques tant pour les consommateurs et consommatrices que pour les entreprises.
- Soutenir la croissance d'un marché de la finance durable qui fonctionne bien, notamment en aidant à mettre en place les infrastructures de marché essentielles, comme des lignes directrices sur l'investissement durable, qui sont nécessaires pour accélérer la circulation des capitaux privés à l'appui des objectifs du Canada à l'égard des changements climatiques.
- Faire progresser l'examen continu des lois régissant les institutions financières.

Principale priorité n° 3 : Cadre de politique sociale solide

Résultat ministériel : Le gouvernement du Canada appuie de façon efficace les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Faire progresser les questions d'intérêt commun avec les provinces et les territoires au moyen de réunions ministérielles, y compris des réunions avec les ministres des Finances.
- Continuer de travailler avec les ministères et d'autres organismes centraux pour mettre en œuvre la réponse du Canada à l'égard du logement et fournir des conseils sur d'autres mesures possibles pour améliorer la disponibilité et la qualité des logements sociaux et abordables.
- Lancer l'examen triennal 2025-2027 du Régime de pensions du Canada en collaboration avec les provinces et les territoires.
- Faire progresser les travaux sur le renouvellement des programmes de péréquation et de la formule de financement des territoires en 2029, en collaboration avec les provinces et les territoires.

- Collaborer avec d'autres ministères et organismes centraux afin de faire progresser les priorités sociales et en matière de santé, y compris la sécurité publique et la justice, la culture, l'immigration, la diversité et l'inclusion.
- Collaborer avec d'autres ministères et organismes centraux afin d'appuyer la réconciliation avec les peuples autochtones, y compris la mise en œuvre du plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, l'établissement d'une nouvelle relation financière avec les peuples autochtones, la réalisation des priorités gouvernementales dans des domaines comme les politiques sociale et économique des Autochtones, et l'application d'une optique fondée sur les distinctions dans les approches de financement.

Principale priorité n° 4 : Mobilisation internationale efficace

Résultat ministériel : Le Canada maintient son leadership et sa participation sur la scène mondiale et approfondit ses relations commerciales

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Contribuer à la gestion efficace des relations commerciales et économiques canado-américaines.
- Continuer de surveiller et d'analyser l'évolution de l'économie et des politiques internationales, notamment dans le contexte de la guerre menée par la Russie en Ukraine et des conflits au Moyen-Orient, en vue d'assurer une croissance économique mondiale forte, durable, inclusive et équilibrée.
- Continuer de travailler avec les membres du G7 et du G20 afin de relever les défis économiques mondiaux à court et à long terme.
- Coordonner, en collaboration avec les alliés, y compris les membres du G7, le soutien à l'Ukraine contre l'invasion illégale menée par la Russie.
- Collaborer avec ses homologues internationaux pour veiller à ce que les banques multilatérales de développement utilisent efficacement les ressources en élaborant des instruments innovants et en mobilisant des capitaux privés, et mettre en œuvre des réformes clés qui favorisent la stabilité économique et créent une économie plus forte, plus verte et plus inclusive.
- Continuer d'exercer un leadership au sein du Fonds monétaire international afin de soutenir ses efforts visant à s'assurer qu'il continue de répondre aux besoins des pays membres.
- Poursuivre les efforts pour améliorer la viabilité et la transparence de la dette dans l'ensemble du système international.
- Diriger l'engagement du Canada dans les négociations sur les disciplines multilatérales en matière de crédits à l'exportation à l'OCDE.
- Diversifier les relations commerciales du Canada à l'aide de l'exploration, de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de libre-échange.
- Appuyer le leadership du Canada dans la réforme de l'Organisation mondiale du commerce et la modernisation du système commercial multilatéral.
- Appuyer la réponse du gouvernement aux politiques des principaux partenaires commerciaux qui menacent les intérêts du Canada, notamment les mesures visant à remédier aux capacités excédentaires hors marché et les mesures de réciprocité à l'endroit des politiques protectionnistes.
- Collaborer avec les partenaires internationaux afin de promouvoir le développement et une politique commerciale efficace, notamment en s'attaquant aux irritants commerciaux actuels.

- Soutenir la présidence canadienne du G7 en 2025 et le leadership du volet financier du G7, notamment en jouant un rôle stratégique et consultatif clé auprès du ministre des Finances et du Revenu national.
- Continuer de surveiller les questions liées aux importations de biens et de prodiguer des conseils à ce sujet afin de préserver la compétitivité des fabricants canadiens et de protéger les industries nationales contre les pratiques commerciales déloyales.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 8 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux politiques économique et budgétaire

Le tableau 8 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	149 785 347 525
Équivalents à temps plein	714

Des [renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère des Finances Canada se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) est une approche analytique qui examine la façon dont les facteurs liés au genre et à d'autres facteurs identitaires, comme l'âge, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap et la géographie, influent sur l'accès aux programmes et aux services. Initialement conçue pour s'attaquer aux disparités auxquelles font face les femmes et les filles, l'ACS Plus a évolué pour tenir compte d'un éventail élargi de facteurs identitaires. Par cette optique intersectionnelle, on reconnaît que divers facteurs se chevauchent parfois, entraînant souvent une aggravation et une intensification des inégalités existantes.

Le Ministère joue un rôle clé dans l'intégration d'une perspective intersectionnelle dans le budget fédéral et, de façon plus générale, dans l'élaboration des politiques publiques au moyen de cadres comme l'ACS Plus et les indicateurs de la qualité de vie. Par conséquent, en 2025-2026, le Ministère continuera d'exiger que toutes les propositions budgétaires et hors cycle comprennent un résumé ministériel de l'ACS Plus. Cette approche permet de s'assurer que les considérations relatives à l'ACS Plus sont non seulement intégrées, mais aussi qu'on y accorde la priorité dès le début de l'élaboration et de la conception des propositions budgétaires, ce qui favorise des résultats plus inclusifs.

En 2025-2026, le Ministère continuera de diriger les efforts du Canada en matière de budgétisation sensible au genre. En vertu de la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes*, il continuera d'évaluer les répercussions de toutes les nouvelles mesures budgétaires sur le genre et la diversité et d'en faire rapport. Le budget continuera également de fournir des résumés sur les répercussions des nouvelles mesures proposées sur divers groupes démographiques, qui sont conformes au Cadre de

résultats relatifs aux genres, et d'inclure des statistiques clés sur l'égalité des genres et la diversité. La Loi exige également la publication d'une étude annuelle sur les effets des dépenses fiscales en fonction de divers facteurs d'identité. Le Rapport de 2025 sur les dépenses fiscales fédérales satisfera à cette exigence en offrant une analyse plus approfondie des avantages que les dépenses fiscales fédérales procurent à divers groupes de la population canadienne.

Des renseignements détaillés sur les initiatives du Ministère liées à l'ACS Plus, y compris la collecte de données désagrégées, figurent dans le Tableau de renseignements supplémentaires sur l'ACS Plus.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme à l'horizon 2030) et objectifs de développement durable des Nations Unies

La stratégie de développement durable du Ministère cadre avec son engagement à favoriser une économie forte et de saines finances publiques et veille à ce que l'ensemble de la population canadienne puisse en profiter aujourd'hui et à l'avenir.

Le Ministère demeure résolu à garantir une croissance durable et inclusive de l'économie canadienne, en offrant à l'ensemble de la population canadienne des possibilités de contribuer à cette croissance et d'en bénéficier. La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\)](#) présente les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable](#), et se fonde sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030. Conformément à l'objectif de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et plus responsable devant le Parlement, le Ministère soutient l'atteinte des objectifs présentés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans sa [Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027](#). À titre d'exemple, le Ministère contribue de façon importante à l'atteinte de l'ODD 8 (Favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada) grâce à son leadership dans l'élaboration de politiques sur les incitatifs fiscaux qui favorisent l'activité économique. Il s'agit notamment de la réduction des taux d'imposition pour les fabricants de technologies à zéro émission et du crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques, qui appuient tous deux le secteur des produits de technologies propres du Canada et contribuent à la croissance économique durable.

En plus de l'ODD 8, le Ministère joue aussi un rôle clé dans six autres objectifs de développement durable : réduire la pauvreté au Canada sous toutes ses formes; accroître l'accès des Canadiennes et des Canadiens à une énergie propre; favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada; favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada; faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités; réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission; prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts.

Plus de renseignements sur l'apport du Ministère au Plan fédéral de mise en œuvre du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable du Canada se trouvent dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027](#).

Répertoire des programmes

Les politiques économique et budgétaire sont appuyées par les programmes suivants :

- Politique et législation fiscales
- Transfert canadien en matière de santé
- Politiques économique et budgétaire, planification et prévisions
- Arrangements fiscaux avec les provinces et les territoires
- Politique de développement économique
- Accords de perception fiscale et d'administration fiscale
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale
- Engagements envers les organisations financières internationales
- Politique du secteur financier
- Dette contractée sur les marchés et gestion des réserves de change
- Politique des finances et échanges internationaux

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour les politiques économique et budgétaire se trouvent à la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

Le Ministère examine régulièrement son Cadre ministériel des résultats afin de garantir une communication significative de ses résultats. Les changements suivants ont été apportés au cadre pour l'exercice 2025-2026 et les exercices subséquents.

- Le résultat ministériel « Le Canada dispose d'un secteur financier solide » remplacera le résultat ministériel « Le Canada dispose d'un secteur financier solide et efficace », et l'indicateur de résultat ministériel « Classement de la stabilité financière du Canada selon les indices de stabilité financière créés par des agences de notation de calibre mondial » remplacera l'indicateur « Cote du secteur financier du Canada dans le Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial ».
- Pour le résultat ministériel « Le gouvernement du Canada appuie de façon efficace les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones », l'indicateur de résultat ministériel « Pourcentage de problèmes de paiement découlant d'accords fiscaux conclus avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones qui sont réglés » remplacera l'indicateur « Mesure dans laquelle les enjeux liés aux paiements qui sont soulevés relativement aux accords fiscaux avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones sont réglés ».

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;

- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

En 2025-2026, le Ministère :

- Maintiendra un milieu de travail sain, sûr et respectueux, qui favorise et soutient le bien-être du personnel.
- Attirera, perfectionnera et maintiendra en poste une main-d'œuvre diversifiée et compétente. En particulier, le Ministère mettra l'accent sur l'élimination des obstacles, l'amélioration de la représentation et la promotion d'une culture en milieu de travail qui valorise l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Continuera de faire progresser la transformation du numérique grâce à l'automatisation des processus opérationnels, à l'amélioration de la collaboration à l'échelle du Ministère et à la mise à profit d'outils modernes comme l'intelligence artificielle.
- Poursuivra sa collaboration avec Services partagés Canada afin de moderniser et de transformer l'infrastructure de la TI actuelle, ainsi que ses solutions de reprise après sinistre et de continuité des activités.
- Investira dans la mise à jour et l'entretien des actifs de TI afin de s'assurer que les membres du personnel disposent de services modernes et mobiles, et que les salles de conférence et le centre de conférence appuient un modèle de travail hybride.
- Améliorera la posture de sécurité ministérielle en mettant en œuvre des technologies de pointe et des solutions de cybersécurité.
- Assurera une intendance efficace de la gestion des ressources financières au sein du Ministère, y compris un leadership dans la gestion responsable des dépenses publiques.
- Maintiendra une surveillance et des contrôles améliorés afin d'appuyer la gestion de l'approvisionnement d'une manière équitable, ouverte et transparente qui répond aux attentes du public en matière de prudence et de probité.
- Veillera à ce que les Canadiennes et les Canadiens aient accès à des renseignements factuels, impartiaux et en langage clair et simple sur les politiques et les programmes du gouvernement du Canada, conçus pour créer une économie canadienne saine et inclusive, y compris dans le cadre de la publication et la diffusion du budget fédéral et des mises à jour économiques et budgétaires.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 9 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 9 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	54 583 922
Équivalents temps plein	263

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère des Finances Canada se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

Le gouvernement du Canada est déterminé à assurer la réconciliation avec les peuples autochtones et à améliorer les résultats socioéconomiques en accroissant les possibilités pour les entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis au moyen du processus d'approvisionnement fédéral. Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l'attribution de marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

En vertu de la [Directive sur la gestion de l'approvisionnement](#) entrée en vigueur le 13 mai 2021, les ministères doivent s'assurer qu'au moins 5 % de la valeur totale des marchés qu'ils attribuent sont destinés à des entreprises autochtones. Le Ministère s'est engagé à attribuer 7 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones en 2025-2026.

Afin de soutenir l'engagement du gouvernement, en 2025-2026, le Ministère entend :

- Continuer d'intégrer l'approvisionnement auprès des Autochtones dans son plan d'approvisionnement annuel, surveiller les activités de passation de marchés et apporter les ajustements nécessaires pour s'assurer que l'objectif de 7 % est atteint.
- Cerner les produits pour lesquels les entreprises autochtones ont une capacité de marché pour divers biens et services, et veiller à ce que les clients s'assurent qu'ils connaissent les entreprises autochtones qui ont les compétences requises pour réaliser les travaux.
- Cerner des possibilités de marchés réservés et de marchés autochtones accessoires par l'intermédiaire de marchés concurrentiels et non concurrentiels.
- Veiller à ce que les nouvelles agentes et les nouveaux agents d'approvisionnement suivent des cours de formation sur les approvisionnements auprès des Autochtones dans les six mois suivant leur arrivée au Ministère.
- Participer à des groupes de travail intergouvernementaux et à des séances de formation sur l'approvisionnement auprès des Autochtones et collaborer avec des ministères gouvernementaux et d'autres organismes centraux à diverses initiatives d'approvisionnement auprès des Autochtones et aux leçons retenues.

Tableau 10 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones

Le tableau 10 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le Ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2023-2024	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	17,96 %	7 %	7 %

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du Ministère pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2025-2026 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du Ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 11 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 11 indique la somme d'argent dépensée par le Ministère au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles de 2022-2023	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses prévues pour 2024-2025
Politiques économique et budgétaire	117 257 491 324	135 453 747 898	144 436 180 604

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles de 2022-2023	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses prévues pour 2024-2025
Services internes	57 499 024	57 703 035	57 520 994
Total	117 314 990 348	135 511 450 933	144 493 701 599

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

La hausse cumulative nette des dépenses de 27,2 milliards de dollars de 2022-2023 à 2024-2025 est principalement attribuable à ce qui suit :

- une augmentation des intérêts sur la dette non échue en raison de la hausse des besoins d’emprunt et des révisions des taux d’intérêt (16,7 milliards de dollars);
- des augmentations prévues par la loi des montants du programme de paiements au titre du Transfert canadien en matière de santé (6,9 milliards de dollars) et du programme de paiements de transfert liés aux arrangements fiscaux avec les provinces et les territoires (4,2 milliards de dollars);
- compensée par une diminution des paiements à l’Association internationale de développement (0,4 milliard de dollars).

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la section [Finances de l’Infobase du GC](#)

Tableau 12 : Dépenses prévues au cours de trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 12 indique la somme d’argent que le ministère des Finances Canada prévoit de dépenser au cours des trois prochains exercices pour s’acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028
Politiques économique et budgétaire	149 785 347 525	156 484 710 805	164 782 647 584

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028
Services internes	54 583 922	54 127 881	51 590 011
Total	149 839 931 447	156 538 838 686	164 834 237 596

Analyse des dépenses des trois prochaines années

La hausse cumulative des dépenses prévues de 15 milliards de 2025-2026 à 2027-2028 est principalement attribuable à ce qui suit :

- des augmentations législatives et prévues du Transfert canadien en matière de santé (5,6 milliards de dollars) et du programme de paiements de transfert liés aux arrangements fiscaux avec les provinces et les territoires (2,9 milliards de dollars);
- une augmentation des intérêts sur la dette non échue en raison de la hausse des besoins d’emprunt et des révisions des taux d’intérêt (6,8 milliards de dollars)

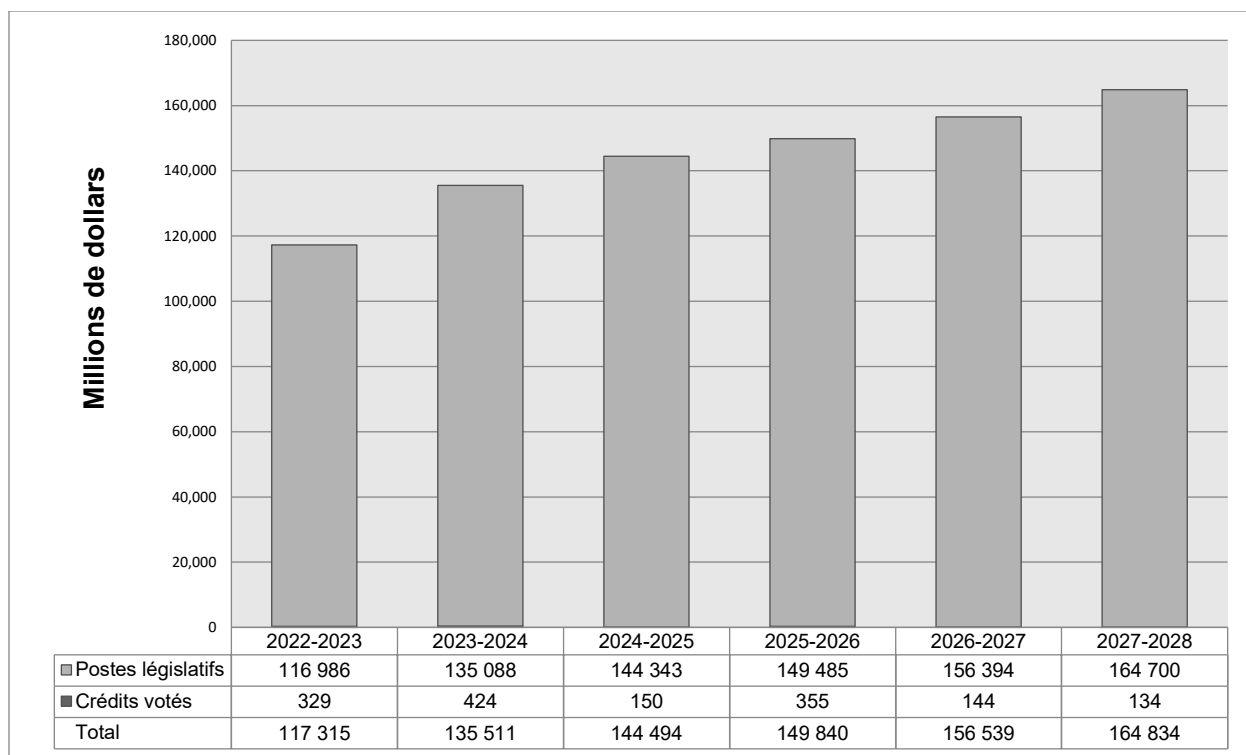
Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l’InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du Ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatif
2022-2023	117 315	329	116 986
2023-2024	135 511	424	135 088
2024-2025	144 494	150	144 343
2025-2026	149 840	355	149 485
2026-2027	156 539	144	156 394
2027-2028	164 834	134	164 700

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

La hausse nette des dépenses réelles et prévues de 2022-2023 à 2027-2028 est principalement attribuable aux paiements législatifs aux provinces et territoires, aux intérêts sur la dette non échue en raison de la hausse des besoins d'emprunt et des révisions des taux d'intérêt.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels du ministère des Finances Canada, consultez le [Budget principal des dépenses de 2025-2026](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu des opérations du ministère des Finances Canada de 2024-2025 à 2025-2026.

Tableau 13 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)

Le tableau 13 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2024-2025 à 2025-2026. Les montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026	Différence (projetés moins prévus)
Total des charges	141 048 788 767	146 422 526 829	5 373 738 062
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	141 048 788 767	146 422 526 829	5 373 738 062

Analyse des résultats prévus et projetés

Le coût total net des opérations prévu avant le financement et les transferts du gouvernement affiche une augmentation de 5,4 milliards de dollars en 2025-2026, principalement en raison des augmentations législatives et prévues des principaux paiements de transfert aux provinces et aux territoires (4,5 milliards de dollars) et aux institutions internationales (0,1 milliard de dollars), et d'une augmentation prévue des frais d'intérêt (0,8 milliard de dollars).

Un [état des résultats prospectif et des notes connexes pour 2025-2026](#) plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web du ministère des Finances.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du Ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 14 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 14 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du ministère des Finances pour les trois derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2024-2025
Politiques économique et budgétaire	602	639	710

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2024-2025
Services internes	322	316	259
Total	924	955	969

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

L'utilisation accrue d'équivalents temps plein de 2022-2023 à 2024-2025 est principalement attribuable au financement reçu pour appuyer les travaux sur les grandes priorités du gouvernement dans des domaines tels que la politique fiscale, la politique du secteur financier et le développement économique.

Tableau 15 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 15 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes du ministère des Finances prévus au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Politiques économique et budgétaire	714	698	651
Services internes	263	257	254
Total	977	955	905

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

La diminution d'équivalents temps plein de 2025-2026 à 2027-2028 est principalement attribuable au financement de durée limitée qui prend fin dans des domaines tels que la politique fiscale, la politique du secteur financier et le développement économique.

Renseignements ministériels

Profil du Ministère

Ministre(s) de tutelle : L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député

Administrateur général : Chris Forbes, sous-ministre

Portefeuille ministériel : Ministre des Finances et du Revenu national

Instrument(s) habilitant(s) : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/organisation/lois-reglements/liste-lois-reglements.html>

Année de constitution ou de création : 1867

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Ministère des Finances Canada

15^e étage

90, rue Elgin

Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Numéro de téléphone : 613-369-3710

Téléimprimeur (ATS) : 613-995-1455

Numéro de télécopieur : 613-369-4065

Adresse courriel : publishing-publication@fin.gc.ca

Site(s) Web : Canada.ca

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du ministère des Finances :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [ACS Plus](#)

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable du ministère des Finances Canada sont disponibles sur le [site Web du ministère des Finances Canada](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du ministère des Finances Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des rentrées liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs;

en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et responsabilité. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2025-2026, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le dernier discours du Trône.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.